



# ENTRE DEUX RONDES

LE BULLETIN DU SYNDICAT DE LA  
SÉCURITÉ PRIVÉE AU QUÉBEC

No 148 • Mars 2025

## LA UNE EST À VOUS !

**Ce journal est le VÔTRE**, alors nous avons pensé que ce serait une excellente idée de vous inviter à partager avec les autres membres un magnifique paysage, comme celui-ci pris par un membre du Comité du journal. À vous de jouer !

Envoyez-nous une ou plusieurs photos d'un beau paysage (parc, pont, montagne, etc.) que vous pouvez admirer depuis votre site de travail. N'oubliez pas d'ajouter une brève description de la scène et de nous transmettre le tout par courriel à l'adresse suivante : [journal8922@uasq8922.org](mailto:journal8922@uasq8922.org).

**Important** : Votre photo ne doit PAS inclure de personnes, d'uniformes, de noms ou d'informations sensibles. Le Comité du journal sélectionnera la photo qui sera publiée dans la prochaine édition.

SITE DU 8922



Consultez vos codes QR pour  
le site ou le journal en ligne

JOURNAL EDR

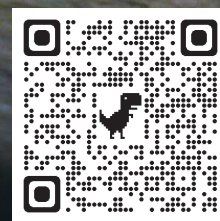


PHOTO PRISE PAR MARIELLE LAFANTAISIE À WATERVILLE, AGENTE SECURITAS

Notre nouvelle adresse POSTALE : 1535, boul. Hamelin, Trois-Rivières, QC, G8Y 3G7.

**Nous sommes là pour vous... partout au Québec!**

Notre site internet  
<http://uasq8922.org>

Pour écrire au journal  
[journal8922@uasq8922.org](mailto:journal8922@uasq8922.org)

# MESSAGE DU PRÉSIDENT



## BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 !

Je vous souhaite à tous de la santé, c'est la chose la plus importante. Quand on a la santé, on a tout le reste!

### ÇA S'IMPLIQUE DANS LA SECTION LOCALE!

Je souhaite la bienvenue à nos 3 nouveaux délégués régionaux : François Gagnon (Saguenay Lac-St-Jean), Marie-Pier Ouellet (Québec) et Patrick Martin (Montérégie, Estrie et Centre-du-Québec). Du sang neuf pour s'assurer de donner du service et vous visiter dans leur région.

Si vous impliquer vous intéresse, vous pouvez devenir délégué sur votre site. Ça implique de devenir une référence pour vos collègues lorsqu'il y a des questions sur les conditions de travail et vous aurez un contact privilégié avec les autres délégués du syndicat. Des formations sont données à tout les délégués de site pour permettre de bien donner le service à leurs collègues sur leur site. Il est important pour nous d'avoir au moins un représentant sur chaque site pour avoir un visage humain pour nous représenter, et avoir des yeux et des oreilles sur chaque site pour être au courant de ce qui se passe. Si ça vous intéresse, contacter votre délégué régional qui pourra vous guider dans le processus d'élection.

### FAIRE DU BIEN DANS SA COMMUNAUTÉ

Lors de notre dernier congrès, les délégués présents ont mentionné qu'ils participaient et donnaient du temps dans divers organismes communautaires. Nous sommes en train de monter un calendrier d'activité communautaire pour le rendre disponible sur notre site web au [www.uasq8922.org](http://www.uasq8922.org). Vous êtes tous bienvenus de nous partager votre implication dans un organisme et si vous

le souhaitez, vous pouvez écrire un article pour le journal afin d'inviter les agents de votre région à venir participer avec vous. Toute participation est la bienvenue. D'ailleurs, j'en profite pour mentionner que pour la région de Montréal, à la Place Versailles où se tient notre assemblée, il y a un centre de don Héma-Québec. Grâce à un de nos délégués de site qui m'en a parlé, j'ai commencé à donner du sang. Je vous invite à faire de même. Si vous organisez votre rendez-vous avant ou après l'assemblée générale, vous ferez d'une pierre deux coup. On risque peut-être de s'y croiser!

### FAILLITE DE RADAR SÉCURITÉ

Nous l'avons annoncé sur notre site web, Radar a fait faillite. Le syndic de faillite a contacté les agents pour leur donner droit au Programme de protection des salariés. Si vous n'avez pas été contacté et que vous avez vécu la faillite de Radar, vous pouvez écrire à Mme Catherine Rondeau de la firme Raymond Chabot Inc au rondou. [catherine@rcgt.com](mailto:catherine@rcgt.com).

Nous sommes là, partout au Québec. Les agents de sécurité sont importants dans tous les milieux de travail. Je tiens à vous remercier pour votre travail quotidien. Sans vous, plusieurs édifices, employés et usagés n'auraient pas l'esprit tranquille. Souvenez vous de votre valeur, soyez fier de notre métier. Nous ne manquerons pas de le rappeler aux employeurs lors des négociations.

Vincent Boily  
Président

## Assemblées générales – MARS 2025

### MONTRÉAL

3 mars 19 h  
4 mars 9 h

#### Place Versailles

5125, du Trianon  
Bureau 300 (3e étage)  
H1M 2S5 (Métro Radisson)  
(Salle à confirmer à l'entrée)

### CHICOUTIMI

4 mars 19 h  
5 mars 9 h

#### Hôtel La Saguenéenne

250, rue des Saguenéens  
G7H 3A4  
(Salle à confirmer à l'entrée)

### QUÉBEC

5 mars 19 h  
6 mars 9 h

#### Hôtel Must

1345, route de l'aéroport,  
Ancienne-Lorette  
G2G 1G5  
(Salle à confirmer à l'entrée)

## ORDRE DU JOUR

- |  |                                 |                          |
|--|---------------------------------|--------------------------|
| 1) Ouverture de l'assemblée                          | 5) Lecture de la correspondance | 10) Rapport du Permanent |
| 2) Lecture de l'ordre du jour                        | 6) Rapport financier            | 11) Rapport du Président |
| 3) Appel des officiers                               | 7) Rapport des Syndics          | 12) Varia                |
| 4) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée | 8) Rapport du Comité de griefs  | 13) Ajournement          |
|  | 9) Rapport du Comité de SST     |                          |

**N.B. Votre carte de membre est obligatoire pour assister aux assemblées générales.**



# MESSAGE DU PERMANENT

## NOS YEUX ET NOS OREILLES...

Dans un contexte de négociation qui s'annonce féroce, il est primordial d'être à l'affût de tout ce qui se passe dans vos milieux de travail. Malgré des milliers de sites à couvrir, vos Délégués régionaux font un travail exceptionnel afin de répertorier ceux-ci sur nos bases de données. Ils sont présents sur le terrain. Soyez vigilants, plusieurs nouvelles agences ont vu le jour récemment dans l'industrie et soumissionnent plus bas que le coût d'exploitation régie par le Décret. Ce signe avant-coureur finit souvent par une fermeture.

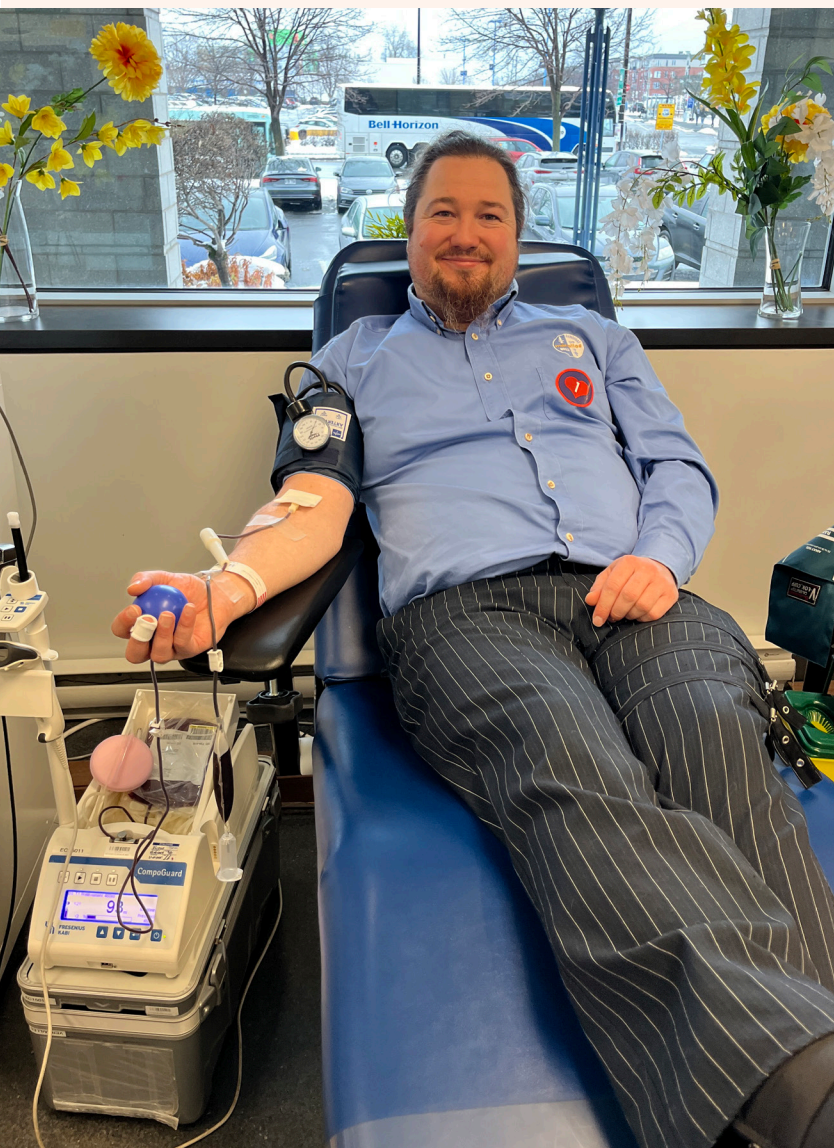
N'hésitez pas à nous communiquer cette information le plus tôt possible afin que notre équipe de recrutement prenne le changement de contrat en main et fasse le suivi pour obtenir une accréditation, car plus souvent qu'autrement, ils sont antisyndicaux.

Le pouvoir de force à l'aube de notre négociation est certes le pouvoir du nombre mais surtout les efforts que nous mettrons pour garder ce « membership » uni, avançant tous vers le même but soit notre cahier de demande.

Je ne répéterai jamais assez souvent que vous faites partie intégrante de l'équipe qui vous représente et que de se rencontrer dans les assemblées générales est une grande source de motivation. Votre présence est essentielle et il n'y a pas de meilleure façon de partager, de s'informer et aider à bâtir un syndicat de plus en plus fort.

Cordialement,

Sylvain Rock Plante  
Permanent



Bonjour à tous,

Durant notre congrès, un agent, Jean-Philippe Côté nous a partagé qu'il donnait régulièrement du plasma en allant au Centre de don d'Héma-Québec situé dans la Place Versailles.

J'avais pris personnellement un rendez-vous après l'assemblée de Montréal du 5 décembre à 12 h 45. Pour ceux et celles qui voudront participer, c'est une bonne idée qui pourrait créer une mobilisation tout en faisant une bonne action ! Si ça vous dit, vous pouvez vous inscrire sur le site à l'adresse suivante : <https://www.hemaquebec.ca/prendre-rendez-vous/centre-dons-hema-quebec-montreal>.

Merci

Vincent Boily  
Président

# NOTRE CONVENTION

## NOS VACANCES D'ÉTÉ, NOTRE RESPONSABILITÉ

### ARTICLE 14 : CONGÉS ANNUELS

**14.01** L'année de référence est une période de douze (12) mois consécutifs pendant laquelle un salarié acquiert progressivement le droit au congé annuel.

Cette période s'étend du 1er mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours ou l'année de calendrier (...)

**14.02** Tous les salariés régis par la convention collective ont droit à un congé annuel chômé et payé sur la base de leurs gains bruts gagnés au cours de l'année de référence, tel que prévu à l'article 14.01. (...) (voir : Qualifications dans la convention)

**14.04** Le congé annuel ne peut être reporté d'une année à l'autre.

**14.05a** Les salariés choisiront la date de leurs congés annuels par ordre d'ancienneté. Ils feront connaître leur préférence à l'Employeur entre le 1er et le 15 mars pour la période d'été, soit la période du 1er mai au 30 novembre.



C'est NOTRE responsabilité de faire connaître nos droits conventionnés en faisant nos choix à notre employeur dans les délais prévus, que ce soit par formulaire, courriel, fax etc...

## DU CÔTÉ DU RECRUTEMENT

### EXCELLENTE NOUVELLE CHEZ VOTRE SYNDICAT

Bonjours à tous, en espérant que vous allez bien !! L'agence de sécurité « Service de Sécurité Spécialisé S3-K9 Inc. » ont maintenant 13 contrats accrédités dans le domaine de la santé (Résidences de personnes âgées (RPA), Centres hospitaliers, Centres multiservices, etc.). Ces sites se trouvent dans les régions suivantes : Montérégie, Centre du Québec et de la Mauricie. Cela constitue une belle addition d'une centaine d'agents. Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux membres.

D'autre part, si vous connaissez des agents qui travaillent pour une agence non-syndiquée et que ces agents montrent de l'intérêt à le devenir afin de pouvoir bénéficier des services offerts, n'hésitez surtout pas à nous contacter, et/ou à leur transmettre nos coordonnées pour qu'ils nous contactent personnellement. N'oubliez pas de leur dire que le tout se fait avec confidentialité et professionnalisme.

Votre équipe de recrutement,  
Nicole Paradis et Marc-André Ross

# AVIS DE CANDIDATURE

## REPRÉSENTANT EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ (RSS) À L'AGENCE DE SÉCURITÉ AXIA.

Voici le rôle du Responsable : **Vous devez faire des recommandations au Comité de santé et de sécurité (CSS)**

- L'inspection des lieux de travail amènera le **RSS** à formuler des recommandations et doit inclure celles concernant les risques pouvant affecter particulièrement la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs âgés de 16 ans et moins et celles concernant les tâches qui ne devraient pas être effectuées par ces travailleurs, et proposer des mesures de prévention à mettre en place.

## Être RSS c'est...

- **collaborer et participer** à la mise en place de solutions en SST;
- **influencer** la prise de décision de l'employeur en matière de Santé et Sécurité;
- **être la voix de ses collègues** pour les questions de SST;
- **partager** son expérience, son savoir-faire et ses idées;
- **garder vivante** la culture de la prévention.

Guy Doré  
Responsable SST Prévention

# AVIS DE RECHERCHE

## CANDIDATURE POUR FAIRE PARTIE D'UN COMITÉ ORGANISATEUR POUR :

- **Un gala de reconnaissance**
- **Party de Noël 2025**

En vue de mousser la mobilisation parmi tous nos membres, **nous recherchons de gens motivés** pour organiser un Gala reconnaissance du travail des agents de sécurité et aussi un magnifique party de Noël 2025. C'est important pour nous tous de nous rencontrer hors du travail et ce genre d'activités aideraient à nous faire reconnaître pour notre engagement et avoir du bon temps ensemble.

Voici l'adresse courriel pour faire part de votre candidature :

[journal8922@uasq8922.org](mailto:journal8922@uasq8922.org)

Luc Thibaudeau



# OUI TOÉ!

# DU CÔTÉ S.S.T.

## ACCIDENT DU TRAVAIL, EMPLOYEURS ET CONTESTATIONS

Si vous êtes malheureusement victime d'un accident au travail, il est important de toujours se rappeler **les deux règles d'or suivantes** :

1. **Déclarer la journée même votre accident à l'employeur;**
2. **Consulter rapidement un médecin;**

Toutefois, bien que vous ayez respecté les deux règles plus haut, bien que la CNESST accepte votre réclamation du travailleur pour l'accident du travail que vous avez subi, une chose est aussi certaine que le soleil se lève le matin et se couche le soir : **votre employeur va contester toute décision qui vous est favorable de la part de la CNESST.**

Pourquoi ? La réponse à cette question est fort simple... Pour eux, tout est une question de \$\$\$\$\$\$.

Les employeurs payent des primes à la CNESST et vont tout faire (sauf de la prévention) pour tenter de limiter et diminuer leurs coûts envers la CNESST. Comme l'employeur utilise tous les recours légaux à sa disposition, il est d'autant plus important de votre part de suivre de très près les décisions de la CNESST et de rapidement consulter votre Syndicat en cas d'accident du travail.

Il est important de noter que lorsque l'employeur conteste votre dossier CNESST, il ne le fait pas de façon personnelle. Ne le prenez pas comme un affront personnel ou une atteinte à votre intégrité ou votre honnêteté. Il le fait tout simplement encore une fois en vue d'essayer de sauver des \$\$\$\$\$\$. Comme les processus

## S'adapter pour se dépasser

Lorsqu'on sent les choses changer autour de nous, on peut facilement se sentir déstabilisés. Le changement est anxiogène, oui, mais il est aussi universel, continu, et obligatoire à quiconque qui a pour but de vivre une vie plus épanouie.

Bien qu'on se fasse constamment dire qu'on devrait sortir de notre zone de confort, si nous n'avons pas les outils pour faire face au changement, l'expérience peut facilement devenir négative, ce qui pourrait nous rendre réticent à l'idée de la nouveauté dans le futur.

Le succès du changement repose sur une capacité essentielle: l'adaptation. Et elle passe par la flexibilité cognitive. Voici 5 étapes pour renforcer cette dernière et, ainsi, mieux vous adapter aux différents défis qui se présentent à vous.

1. **Exposez-vous à de nouvelles expériences et perspectives**
2. **Questionnez vos schémas de pensée et votre façon de voir les choses**
3. **Essayez la méditation et la pleine conscience**
4. **Cherchez des solutions créatives aux problèmes du quotidien**
5. **Restez ouverts à l'apprentissage continu et à l'adaptation**

Rappelez-vous: être adaptable, c'est se donner les moyens de transformer les défis en opportunités. Si vous avez besoin de soutien, votre programme d'aide aux employés est toujours là pour vous aider!



1 800 525-0997



services@consultantsbch.com



Clavardage : consultantsbch.com

## DU CÔTÉ S.S.T.

légaux sont souvent ardues et compliqués, je vous rappelle que votre Syndicat des Métallos local 8922 vous offre gratuitement de vous accompagner tout au long de votre dossier. La majorité des dossiers vont se régler au niveau de la conciliation, étape qui précède ultimement une audience devant le TAT (Tribunal administratif du travail).

Votre syndicat étant habitué à naviguer dans les dédales juridiques de la CNESST et du TAT, vous pouvez nous demander conseil en tout temps. Cependant, plus tôt vous avisez votre syndicat, plus facile il est de bien suivre le dossier et de s'assurer que vos droits sont protégés et respectés. Il est très important de mentionner qu'un dossier CNESST appartient à l'accidenté(e). **Toute décision finale vous appartient.**

En terminant, je vous invite à toujours exiger de votre

employeur de vous fournir un milieu de travail sécuritaire et exempt de toute forme de harcèlement. Dans le cas contraire, avisez votre syndicat en remplissant la **Déclaration de risque en ligne** à l'adresse suivante : Syndicat des Métallos – Le syndicat qui négocie votre décret ([www.uasq8922.org](http://www.uasq8922.org))

J'en profite pour vous souhaiter une excellente année 2025. Santé ! Sécurité ! Solidarité et bonheur !

François Nadeau  
Représentant des accidentés-es du travail



Rédigé par Valérie Caron,  
Étudiante au baccalauréat en psychologie

## INFO IMPORTANTE : RAPPEL REER

Il est primordial de savoir que, depuis l'automne 2024, la deuxième partie du Décret a finalement paru dans la Gazette officielle du Québec.

Depuis, tous les agents **qui ont complété leur adhésion** au Fonds de solidarité FTQ ont droit à 0.20¢ de l'heure travaillée, payée par l'employeur, pour leur REER au Fonds FTQ. Si vous n'avez pas encore adhéré au Fonds, le 0.10¢ que vous receviez de façon automatique va disparaître.

**Pourquoi perdre de l'argent que l'employeur vous donne et auquel vous avez droit de par votre Convention collective ?**

**Vous pouvez rejoindre Christine Dessureault au 819-218-4183** : elle fait partie de notre équipe syndicale pour vous aider à compléter votre adhésion.

# ASSURANCES COLLECTIVES

## CONSEILS - RÉCLAMATIONS PAR LA POSTE (si obligé...)

Bien que notre syndicat privilégie que vous fassiez vos demandes de remboursement via le portail des assurances, (c'est plus rapide) certaines personnes doivent nous envoyer encore leurs réclamations par la poste. Lorsque nous les recevons, l'une de nos préposées doit les envoyer à son tour à votre agente d'assurance attitrée **en les téléversant (scannant) via notre photocopieur.**

Voici de simples trucs **très importants** à mettre en pratique afin de nous aider à **rendre cette étape plus rapide** :

- 1. Ne pas détacher les pointillés sur les reçus que votre pharmacien vous remet (surtout ceux de PJC). Vous devez nous envoyer la feuille entière, même si elle ne contient qu'un seul médicament.**  
*(Si vous détachez ces reçus, cela nous oblige à faire de nombreuses photocopies avant de pouvoir passer les documents dans le photocopieur... ce qui prolonge inutilement le traitement de votre demande) ;*
- 2. Nous ne prenons pas les coupons-caisse ni les relevés Interac ou de carte de crédit, il est donc inutile de les insérer dans votre envoi ;**
- 3. N'attachez pas vos reçus avec du ruban collant (scotch tape) ou des broches** car nous devons tout enlever et ça risque de détruire certains renseignements importants sur vos factures;
- 4. Assurez-vous que vos factures ne soient pas déchirées** et que **tous** les renseignements dont nous avons besoin sont bien lisibles ;

- 5. Remplissez seulement 1 formulaire pour toute votre famille** (pas besoin d'énumérer tous vos médicaments sur 3-4 feuilles). N'oubliez pas d'inscrire aussi votre numéro d'appartement, cela évitera des retours de courrier.

(Vous trouverez d'ailleurs çï-joint un exemple de formulaire bien rempli)

- 6. Il n'est pas non plus nécessaire de nous envoyer vos documents par courrier recommandé.** Vous sauvez ainsi des coûts inutiles.

Vous devez poster  
vos réclamations à notre  
nouvelle adresse :

Syndicat des Métallos  
(section locale 8922)  
1535, Boul. Hamelin  
Trois-Rivières (Qc)  
G8Y 3G7

RÉCLAMATIONS ASSURANCES COLLECTIVES	
Nom et Prénom	
Adresse	
Ville	
Province	
Code postal	
Téléphone	
E-mail	
Médicament(s)	
Date de la facture	
Montant de la facture	
Autres renseignements	



Adresse : **Syndicat des Métallos, Section locale 8922**  
1535, boul. Hamelin  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3G7

Téléphone : 514 522-8922 / 1-800-361-2914

Nom du titulaire du contrat : **Syndicat des Métallos, Section locale 8922**

Nom de l'employé : **UNTEL**

Prénom : **HENRI**

N° de police : 23536

N° de compte : 001

N° de certificat (salarié) :

# MEMBRE (6 chiffres)

Date de naissance : **À remplir**

Sexe :  M  F

N° assurance sociale (facultatif) :

Agence de sécurité :

**DÉCLARATION DE L'EMPLOYÉ**

**COORDINATION DES PRESTATIONS**

**Section à remplir si votre conjointe / conjoint a aussi sa propre assurance-collective**

En vertu de la clause de coordination des prestations de votre régime, si votre conjoint(e) participe à un programme de remboursement des frais médicaux, les frais engagés par votre conjoint(e) doivent d'abord être soumis à son assureur. Vous pourrez par la suite, s'il y a lieu, présenter une demande pour le solde.

Les frais engagés par les enfants à charge assurés doivent être soumis au régime du parent dont la date de naissance vient en premier au cours d'une année civile.

Votre conjoint(e), s'il y a lieu, est-il (elle) couvert(e) par un autre contrat d'assurance collective?  Non  Oui, précisez :

Nom de la compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_ N° de police : \_\_\_\_\_ Protection :  Individuelle  Familiale  
AAAA-MM-JJ

Nom du (de la) conjoint(e) : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

**INSTRUCTION**

Joindre l'original de vos reçus et en conserver une copie pour usage fiscal et coordination des prestations. Les reçus ne sont pas retournés et ils seront détruits 60 jours après leur réception.

**TRANSPORT EN AMBULANCE (Joindre le reçu du service de transport ambulancier.)**

Raison du transport ambulancier (si à la suite d'un accident, remplir le rapport ci-après) : \_\_\_\_\_

Lieu de la prise en charge :  Maison  Travail  Autre, préciser : \_\_\_\_\_

**FRAIS MÉDICAUX (Joindre les originaux des factures ou des reçus détaillés)**

Médicaments  Hospitalisation  Ambulance  Soins paramédicaux  Frais optiques  Chaussures orthopédiques  Autres frais

EMPLOYÉ	CONJOINT	ENFANT	SEXE M F	ÉTUDIANT (18 ans et plus) Oui Non	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	ENFANT 18 ANS ET PLUS (nom de l'établissement scolaire fréquenté ou de l'employeur)	MONTANT TOTAL
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>HENRI</b>	<b>A REMPLIR</b>	<b>Montant total de chaque personne</b>	<b>346,24</b> \$
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>LISE</b>			<b>223,50</b> \$
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				\$
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				\$

S'agit-il de frais engagés à la suite d'un accident?  Oui  Non

**Montant total de la famille** TOTAL **\$ 569,74** \$

Nature de l'accident :  Travail  Véhicule motorisé  Victime d'acte criminel  Autre : \_\_\_\_\_

Date de l'accident : \_\_\_\_\_

Lieu de l'accident : \_\_\_\_\_

Je certifie par les présentes que tous les renseignements fournis sont exacts et complets, au meilleur de ma connaissance, et que toutes les dépenses ont été engagées par moi-même ou par mes personnes à charge pour l'usage exclusif de la personne mentionnée. J'autorise également la communication de tous renseignements demandés relativement à la présente demande à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc. (« IA Groupe financier ») et j'autorise « Burrows, courtiers d'assurances » à procéder au paiement de mes réclamations pour les frais médicaux.

Signature de l'employé : **À remplir au complet**

Date : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

App : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Prov. : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

**DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR DU RÉGIME (À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT)**

Employé Date d'adhésion : \_\_\_\_\_

N° de catégorie : \_\_\_\_\_

Signataire autorisé : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

# CONGRÈS



Du 23 au 25 octobre, le Congrès des agents de sécurité s'est déroulé au Manoir du Lac Delage. Lors de cet événement, nous avons pris le temps de noter les idées susceptibles de favoriser une meilleure participation et mobilisation de nos confrères et consœurs.

Vous en trouverez quelques-unes d'ailleurs dans ce journal. Si vous en avez d'autres, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse courriel suivante; [journal8922@uasq8922.org](mailto:journal8922@uasq8922.org)

Marc Lacasse pour le Comité du journal.



# DU SANG NEUF



## Marie-Pier Ouellet

**Bonjour ! Je me présente : Marie-Pier Ouellet. Je suis la nouvelle Déléguée régionale de Québec.**

Je suis aussi déléguée de site et responsable SST à l'Aéroport international Jean-Lesage. J'y suis en poste depuis 7 ans.

J'ai très hâte de me promener sur les différents sites afin de faire votre rencontre. Je suis une personne qui adore les gens et je n'hésiterai pas à prendre la parole à vos côtés.

J'aimerais vous dire que je suis à votre disposition pour vous écouter, vous suggérer des idées et vous guider durant votre carrière d'agent de sécurité.

À très bientôt chers collègues !

## François Gagnon

Bonjour !

**Je suis François Gagnon, nouveau Délégué régional du Saguenay-Lac St-Jean.**

Agent de sécurité depuis 21 ans, je suis aussi Délégué de site au Centre des technologies de l'aluminium depuis 12 ans. Tous les lundis, je serai disponible pour vous orienter dans vos démarches. Cela me fera plaisir aussi de vous visiter sur vos sites.

À bientôt !

François Gagnon

Délégué régional  
Saguenay-Lac St-Jean



## Patrice Lacasse

**Bonjour, je me présente, Patrice Lacasse, votre nouveau Délégué régional Laurentides, Lanaudière, Mauricie.**

J'aime beaucoup être délégué régional, ce que je faisais avant d'aller pour une certaine période travailler avec l'équipe du Recrutement. On peut dire que je reviens à mes anciennes amours car c'était mes régions avant, et je couvrirai dorénavant aussi la région de la Mauricie. Je connais déjà plusieurs parmi vous dans Laurentides Lanaudière et j'ai bien hâte d'aller rencontrer les agents sur les sites de la région de la Mauricie.

Je suis disponible au cellulaire les lundis et mardis, pour toute question sur vos conditions de travail, sur la convention collective et tout autre sujet lié à votre travail et plus encore.

Bien hâte de vous voir, à bientôt !

## Patrick Martin

**Bonjour, je suis Patrick Martin, votre nouveau Délégué de la Montérégie, centre du Québec et Estrie.**

Agent de sécurité depuis maintenant 23 ans et délégué de site sur mon site de travail, je suis également sur le comité du journal Entre deux rondes, et après un passage de deux ans au recrutement avec les Métallos, je suis de retour pour de nouveaux défis comme Délégué régional.

Je connais déjà plusieurs parmi vous, et je vais bientôt me promener sur les sites pour vous rencontrer et faire connaissance, vous pouvez me rejoindre les mardis et mercredis, pour toute question sur vos conditions de travail, sur la convention collective et tout autre sujet lié à votre travail et plus encore.

J'ai hâte de vous voir, à bientôt !



# DÉFIS ET ENJEUX

## DÉFIS ET ENJEUX POUR LE MOUVEMENT SYNDICAL

Le phénomène du vieillissement aura, on le sait, des répercussions majeures dans plusieurs domaines dont celui du travail. Parler de planification de la relève suppose donc nécessairement l'élaboration de stratégies d'intégration de nos jeunes dans la société et dans les entreprises. Notre capacité à transmettre nos valeurs de solidarité sera sans aucun doute déterminante pour eux.

Le mouvement syndical a participé à la construction de la société de l'après-guerre : démocratisation de l'éducation, universalité des soins de santé, égalité des femmes, hausse importante du niveau de vie. Mais ces vingt dernières années, il a subi des reculs importants dans les programmes sociaux et la stagnation des revenus des familles.

Le mouvement syndical tente aujourd'hui de combattre ces reculs qui mettent en danger l'avenir des générations futures. Il doit le faire avec un syndicalisme fort, au sein duquel chaque génération doit être intégrée. Les jeunes ont des idées qu'ils revendiquent hors des syndicats mais aussi dans leurs rangs, au nom de l'équité et de la justice. Il faut bien entendre leur message et leurs craintes.

### CE QUI NOUS DIVISE

Un monde du travail cassé en deux où l'emploi se précarise, se délocalise, se privatise, se raréfie, bref où le droit de gagner sa vie décentement est remis en cause par plusieurs opérateurs économiques au nom d'un retour au libéralisme malheureusement sans rempart. Cette conjoncture et un discours où la performance et l'excellence l'emportent sur des besoins humains fondamentaux dans plusieurs pays entraînent plusieurs disparités pour les jeunes et les plus vieux. Chacun veut sauver sa peau et les solidarités se fragilisent.

Le problème : les obstacles à la syndicalisation dans un contexte rébarbatif au droit d'association pourtant reconnu à l'échelle internationale par la plupart des États comme moyen d'éviter des conflits majeurs comme ceux qui ont présidé aux deux grandes guerres mondiales.

La FTQ est consciente que, dans ses propres rangs, près de la moitié des responsables syndicaux seront remplacés dans moins de dix ans; il en est de même un peu partout. C'est tout un pan de notre histoire et de notre expertise qu'il faudra remplacer. Il ne faut pas attendre que les jeunes aient à rebâtir les institutions essentielles à la démocratie avant d'agir. Il faudra intensifier toutes ces stratégies et revoir nos façons de considérer les femmes et les hommes qui travaillent à construire cet avenir.

Actuellement, les problèmes de détresse et de souffrance liés aux milieux de travail n'ont jamais été aussi criants. Il y peut-être là un monde à reconstruire et c'est maintenant qu'il faut s'y attaquer!

Source : Extrait des textes de Denise Gagnon, CRIA, est formatrice à la FTQ

## AVANTAGES DE LA SYNDICALISATION

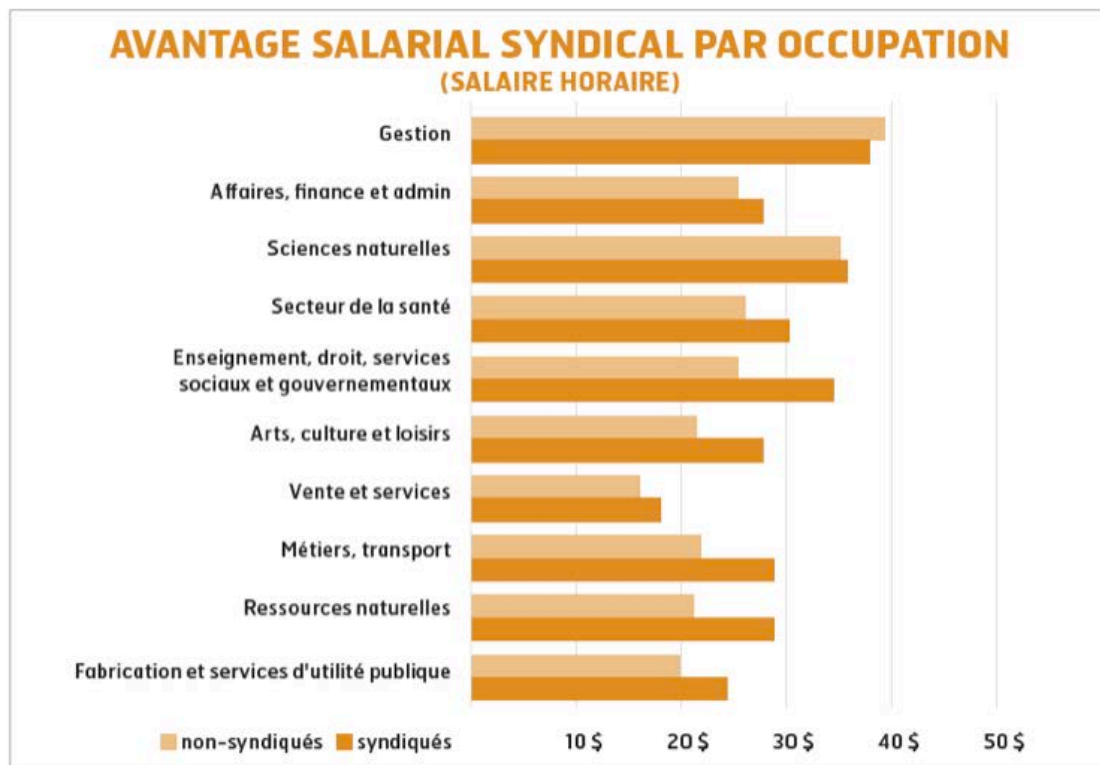
- 1. Salaires plus élevés** : En moyenne, les travailleurs syndiqués sont payés 23 % de plus
- 2. Égalité accrue** : La rémunération dans les milieux de travail syndiqués est plus équitable en général.
- 3. Régimes de retraite et avantages sociaux** : Plus de 70 % des travailleurs syndiqués ont accès à un régime de retraite.
- 4. Sécurité d'emploi et permanence** : Les travailleurs syndiqués sont plus susceptibles d'occuper des emplois permanents à plein temps et de rester plus longtemps avec leurs employeurs
- 5. Santé et sécurité** : Les milieux de travail syndiqués sont plus sûrs.
- 6. Prévisibilité des heures de travail** : Les conventions collectives établissent des horaires et des heures normales de travail.
- 7. Formation et éducation** : La formation et l'éducation sont une priorité importante pour les syndicats, qui les incluent dans les contrats de travail en plus d'en offrir eux-mêmes.
- 8. Transparence et application équitable des procédures** : Les salaires sont fixés par des échelles salariales communes alors que les modes de règlement des griefs et l'arbitrage assurent un règlement équitable des différends.
- 9. Démocratie au travail** : Les syndicats sont des organisations démocratiques qui permettent aux travailleurs d'apporter des changements dans leurs milieux de travail, leurs communautés et la société en général.
- 10. Défense des droits et action politique** : Les syndicats ont ouvert la voie à l'amélioration des conditions de travail pour tous les travailleurs.

Une récente étude de la firme Angus-Reid vient donner des éléments de réponses à cet égard. En effet, l'organisme de recherche s'est penché sur la perception de la population canadienne à l'égard des syndicats, de même que sur la pertinence de ces derniers et sur les avantages qu'ils représenteraient, tant pour les membres que les non-membres. Trois personnes sur cinq au Canada seraient d'avis que les syndicats ont un impact positif sur leur vie. Par ailleurs, près de quatre Canadiens sur dix estimerait qu'il est avantageux de faire partie d'un syndicat, tandis que 30% affirmeraient le contraire.

Source : Journal Le Soleil

Luc Thibaudeau

# DÉFIS ET ENJEUX



Source : SCFP

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau personnalisé pour le SCFP août 2016. Les professions sont regroupées selon la Classification nationale des professions (CNP 2011). Les données sont accessibles pour 140 professions au niveau de détail à « 4 chiffres » et par province.

## LE COMITÉ DES FEMMES D'ACIER

### DES NOUVELLES DU COMITÉ DES FEMMES D'ACIER

Suite au départ à la retraite de Manon Giard, le Comité Lors de la 60e Assemblée annuelle des Métallos qui s'est tenue à Jonquière, le Comité des femmes d'acier a connu un record de participation. Nous voulons souligner la participation d'alliés qui font leur part pour faire évoluer les Conventions collectives de travail et la reconnaissance des femmes en milieux de travail majoritairement masculins.

#### MOBILISATION

L'année dernière, lors de l'assemblée annuelle, une résolution a été présentée qui concernait les éducatrices de la petite enfance. Nous vous informons que plusieurs projets sont à venir en lien avec leur renouvellement de Convention collective et que des appels à la mobilisation sont faits pour promouvoir le beau métier d'éducation à la petite enfance.

### OPÉRATION SACOCHE LE 10 MARS !

Tel qu'annoncé lors de la dernière édition du journal, une activité coup de cœur a été organisée par le Comité des femmes d'acier.

Il s'agit d'amasser des dons en argent pour financer la confection de paniers d'articles essentiels pour les femmes et des paniers pour les enfants. La confection des paniers sera faite par des membres Métallos bénévoles. Ces paniers seront distribués dans différents organismes du Québec qui viennent en aide aux femmes et les enfants dans des cas de violence familiale et conjugale.

Pour participer ou faire un don, communiquez avec votre président syndical, il pourra faire les démarches avec Maude Raïche, Permanente chez les Métallos.

À bientôt !

Le Comité des Femmes d'acier



# NÉGO NÉGO NÉGO !

LES NÉGOCIATIONS AVEC LA PARTIE PATRONALE

**Vous avez voté à 96%** pour l'adoption de la création d'une épargne permettant le versement d'une indemnité monétaire en cas de grève ou de lock-out.

Cette épargne nous permettra collectivement de ne plus avoir peur financièrement et d'exercer un droit de grève si les offres patronales ne correspondent pas à nos attentes pour la prochaine convention collective.



## NOTICE NÉCROLOGIQUE IN MEMORIAM



NOM	PRÉNOM	ÂGE	DÉCÈS	COMPAGNIE
Archambault	Sylvie	64	25.11.2024	C.C.C
Cotin	Joseph-Éric	59	13.09.2024	C.C.C
Démosthène	Marc Hendel	29	20.05.2024	C.C.C-Gardium
Murdock	Manon	60	04.12.2024	C.I.S.C
Trudel	Mario	64	28.12.2024	C.C.C
Tshitende	Abraham	60	25.10.2024	C.C.C
Wa'asende	Jérôme	48	23.06.2024	C.C.C

Nos plus sincères condoléances aux parents et aux proches des familles éprouvées.

## Enfin un courtier d'assurances qui vous éclaire !

Programme d'assurances automobile et habitation de groupe... Et bien plus !



**Finis l'insécurité !**  
Escomptes exclusifs  
pour les agents de sécurité  
et leur famille.\*



Super prix ! Service exceptionnel ! • Facilités de paiement ! (sans frais ni intérêts) Appelez-nous pour obtenir une soumission !

# Comparez et économisez ! 1-888-522-2661



**+ 30 %\***  
d'économies d'impôt

**REER**  
conventionnel

**REER+**  
au Fonds

# COTISER AU REER+, C'EST 30 %\* PLUS PAYANT.

En plus de bénéficier d'une retraite avantageuse, investir au Fonds, c'est contribuer au maintien de centaines de milliers d'emplois de qualité au Québec.

[reerplus.com](http://reerplus.com)



Pour plus d'informations concernant le REER+ au Fonds de solidarité FTQ, contactez un responsable local (RL) de votre section locale.



\* L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année d'imposition, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

Veillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site [Web.fondsftq.com](http://Web.fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

« À partir du 9 octobre 2024, tous les agents qui ont complété leur adhésion au Fonds FTQ ont droit à 20c de l'heure travaillée **payée par l'employeur** pour leur REER au Fonds. Si vous n'avez pas adhéré au Fonds, le 10c que vous receviez de façon automatique va disparaître. Vous pouvez rejoindre Christine Dessureault au 819-218-4183 pour qu'elle vous aide à compléter votre adhésion. »



## VOICI UNE PARTIE DES SERVICES OFFERTS. QUI CONTACTER ?

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	DÉLÉGUÉS DE GRIEF	DÉLÉGUÉS SOCIAUX
<b>ABITIBI</b> Christine Dessureault <b>Cell. : 819 218-4183</b> cdessureault@uasq8922.org  <b>BAS ST-LAURENT GASPÉSIE</b> <b>1 800 361-2914</b>  <b>CÔTE-NORD</b> <b>1 800 361-2914</b>  <b>OUTAOUAIS MONT-LAURIER</b> Francis Madore <b>Cell. : 873 376-4334</b> fmadore@uasq8922.org  <b>LAURENTIDES LANAUDIÈRE MAURICIE</b> Patrice Lacasse <b>Cell. : 450-758-5729</b> placasse@uasq8922.org	<b>MONTÉRÉGIE ESTRIE CENTRE DU QUÉBEC</b> Patrick Martin <b>Cell. : 819-266-8922</b> pmartin@uasq8922.org  <b>MONTRÉAL ET ENVIRONS</b> Rénaud Presseault <b>Cell. : 514 894-8922</b> rpresseault@uasq8922.org  Cristina Moreira <b>Cell. : 514 968-3357</b> cmoreira@uasq8922.org  <b>QUÉBEC</b> Marie-Pier Ouellet <b>Cell. : 438-883-6082</b> mouellet@uasq8922.org  <b>SAGUENAY • LAC ST-JEAN</b> François Gagnon <b>Cell. : 418-718-7161</b> fgagnon@uasq8922.org	Luc Boisvert <b>Cell. : 819- 244-6989</b> lboisvert@uasq8922.org  Daniel Desjardins <b>Cell. : 418 509-3939</b> ddesjardins@uasq8922.org  Denis Fafard <b>Cell. : 514 718-8922</b> dfafard@uasq8922.org  Nancy Larche <b>Cell. : 514 709-8922</b> nlarche@uasq8922.org  Alain Tremblay <b>Cell. : 418 944-8922</b> atremblay@uasq8922.org	<b>Montréal et environs</b> Nicole Paradis <b>Cell. : 514 978-8922</b> nparadis@uasq8922.org  <b>Québec</b> Florence Bédard <b>Cell. : 418 569-1907</b>
		REPRÉSENTANTS SST	
		Guy Doré <b>Cell. : 418 576-2778</b> Téléc : 418 622-8091 gdore@uasq8922.org sst@uasq8922.org  François Nadeau <b>Cell. : 450 880.2127</b> fnadeau@uasq8922.org	<b>RECRUTEMENT</b>  Nicole Paradis <b>Cell. : 514 978-8922</b> nparadis@uasq8922.org  Marc-André Ross <b>Cell. : 514-702-8922</b> maross@uasq8922.org
			DÉLÉGUÉ DES POMPIERS
			Simon Gravel <b>Cell. : 418 815-4463</b>

Tous nos services demeurent opérationnels (Bureau sur rendez-vous seulement).  
 Vous pouvez nous joindre par téléphone aux numéros suivants :

**Montréal : 514 - 522 - 8922 • Québec : 418 - 622 - 8044**  
**Sans frais** partout dans la province : 1- 800 - 361- 2914

Veillez également noter notre **NOUVELLE ADRESSE POSTALE** :  
 1535, boul. Hamelin, Trois-Rivières, QC, G8Y 3G7.

Nous vous invitons à consulter notre site internet,  
**www.uasq8922.org**, afin d'obtenir tous nos numéros  
 de téléphone ainsi que nos adresses courriels. Merci.

### NOUS AIMERIONS AVOIR DES NOUVELLES DE VOUS !

Faites-nous parvenir des histoires ou des faits vécus au Comité du journal. Nous vous invitons à utiliser notre adresse courriel pour ce que vous désirez partager. Merci de participer à la réalisation de votre journal syndical ! **journal8922@uasq8922.org** Visitez notre site web ! **www.uasq8922.org** !

### ENTRE 2 RONDES

est publié par le Comité d'information du syndicat et expédié à tous les membres syndiqués de la Section locale 8922, située au 1535, boul. Hamelin, Trois-Rivières, (Québec) G8Y 3G7.

Tirage : 15 850 exemplaires  
 Dépôt à la Bibliothèque du Québec  
 Numéro 148 MARS 2025  
 Poste-Publication no 41020006



**Membres du Comité :**  
 Vincent Boily, Marc Lacasse, Patrick Martin,  
 Johanne Richard, Luc Thibaudeau

Note : Dans le texte le masculin est utilisé dans le seul but d'en faciliter la lecture.